

**DEMANDES D'AUTORISATION**  
en vertu de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

**L'audience aura lieu le mercredi 21 février 2018, à compter de 18 h 30,  
à la salle du Conseil, rez-de-chaussée, Place Ben-Franklin,  
101, promenade Centrepointe**

**Dossier n<sup>os</sup> :** D08-01-17/B-00436 à D08-01-17/B-00439  
**Propriétaire(s) :** Redwood Residences Ltd.  
**Emplacement :** 2710, (2730), avenue Draper et 2795, chemin Baseline  
**Quartier :** 8 – Collège  
**Description officielle :** îlot G, plan enr. 4R-27845  
**Zonage :** R5A [1700] S247 S248  
**Règlement de zonage :** 2008-250

**OBJET DES DEMANDES :**

La propriétaire souhaite lotir son bien-fonds situé au 2710, avenue Draper en deux parcelles distinctes et ajuster la ligne de lot entre le 2795, chemin Baseline et la moitié ouest du bien-fonds, dont l'adresse sera le 2730, avenue Draper. Dans le cadre de la phase 3 de l'aménagement, il est prévu construire six îlots de maisons en rangée et six maisons en rangée dos-à-dos, pour un total de 90 unités d'habitation, sur les deux parcelles. Les phases 1 et 2 comprennent le 2795, chemin Baseline (immeuble d'appartements proposé) et le 2785, chemin Baseline (immeuble d'appartements en copropriété existant).

**AUTORISATION REQUISE :**

Pour ce faire, la propriétaire nécessite l'autorisation du Comité en vue de cessions. La propriété est représentée par les parties 1 à 15 du plan 4R préliminaire joint aux demandes. Les parcelles séparées sont les suivantes :

Demande	Façade	Profondeur	Superficie	Parties	Adresse municipale
B-00436	70,86 m (av. Draper)	87,20 m (prom. Morrison)	6 945,4 m <sup>2</sup>	1, 2, 7	2730, av. Draper
B-00437	77.53 m (av.Draper)	88,29 m	6 350,3 m <sup>2</sup>	8 - 15	2710, av. Draper

Ajustement de lignes lot :

B-00438 – 2730, avenue Draper – Parties 1, 2 et 7 du plan 4R préliminaire

La partie 2, mesurant 31,65 mètres sur 1,85 mètre et ayant une superficie de 58,6 mètres carrés sera cédée à la propriétaire du bien-fonds voisin au sud situé au 2795, chemin Baseline.

B-00439 – 2795, chemin Baseline – Parties 3, 4, 5 et 6 du plan 4R préliminaire

Les parties 3 et 6, mesurant 43,92 mètres sur 2,9 mètres et ayant une superficie de 127,4 mètres carrés seront cédées à la propriétaire du bien-fonds voisin au nord situé au 2730, avenue Draper.

**LES DEMANDES** indiquent que la propriété fait actuellement l'objet d'une demande visant la réglementation du plan d'implantation (D07-12-17-0076) en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.